

COMPTE – RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE MONTREUIL – SUR – THERAIN

Le CONSEIL MUNICIPAL de MONTREUIL sur THERAIN s'est réuni

Le 9 Décembre 2019 à 19 h 30

Sous la présidence de M. Alain ARNOLD Maire,

Etaient présents : M. (Mmes) les conseillers municipaux :

ARNOLD Alain – BULTEUX Dany – MARTIN Cédric – DELANNOY Marjorie - SECHER André - BUMBACA Sébastien – CAPRARESE Elisabeth - MONTAY Gérard

Absentes excusées : DROZ Nicole a donné procuration à André SECHER ; POLONIA Laurence a donné procuration à DELANNOY Marjorie

Absente : ROULOT Amélie

Secrétaire de séance : MONTAY Gérard

I) Approbation du compte rendu :

Le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 18 Novembre dernier est approuvé à l'unanimité.

II) ORDRE DU JOUR : Délibération n°49/2019 : Règlement huissier suite à l'expulsion du logement communal et coût du nettoyage du logement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de payer les honoraires de l'huissier de justice qui a procédé à l'expulsion de la locataire du logement communal en date du 11 octobre 2019. Cette facture s'élève à 2 869, 49€ (procédure judiciaire, réquisition de la force publique, déménageurs, frais serrurier et PV d'expulsion).

Suite à cette expulsion, un nettoyage du logement et du terrain est prévu afin d'organiser au mieux cette décision, il serait nécessaire de louer une benne et de s'adresser à Thelle Emploi pour le besoin de main d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise M. le Maire à payer cette facture d'honoraires à l'huissier pour 2 869, 49€
- Autorise M. le Maire à prendre contact avec Thelle Emploi pour le besoin de la main d'œuvre et la location d'une benne afin d'évacuer les déchets.
- Autorise M. le Maire à prendre toutes décisions nécessaires afin de clore ce dossier

Délibération n°50/2019 : Achat de panneaux de signalisation

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acheter des panneaux de signalisation afin de remplacer certains abimés et d'en poser d'autres afin de sécuriser la voirie communale.

Après lecture de plusieurs propositions, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte la proposition de CAP'OISE pour un montant de 1 802, 46€
- Autorise M. le Maire à signer ce devis

Délibération n°51/2019 : Objet : Pose de panneaux de signalisation

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'après avoir accepté l'achat des panneaux de signalisation, il est nécessaire afin que tout soit réglementaire à la sécurité routière de prendre un fournisseur pour faire la pose de ses nouveaux panneaux de signalisation.

Après lecture de plusieurs propositions, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accepte la proposition de la société SIGNATURE pour un montant de 1 506, 71€
- Autorise M. le Maire à signer ce devis

Délibération n°52/2019 : Décision Modificative n°2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

Chap. 21	Art. 21578	Op. 201602	Autre matériel et outillage de voirie	+16 510.00€
Chap. 23	Art. 2315	Op. 201803	Installation, matériel et outillage technique	- 16 510.00€

Merci de tourner la page ↗

Délibération n°53/2019 : Décision Modificative n°3

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	201902	Installations, matériel et outillage technique	1 200.00€

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
10	10222	OPFI	FCTVA	1 200.00€

Délibération n°54/2019 : Décision Modificative n°4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2019 :

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
012	6218		Autre personnel extérieur	300.00
012	6411		Personnel titulaire	1 300.00
			TOTAL	1 600.00

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	615221		Bâtiments communaux	- 1 600.00
			TOTAL	- 1 600.00

Délibération n°55/2019 : Demande de subvention auprès de la Préfecture DETR **Réfection de la couverture en tuiles plates sur le chœur de l'église**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de programmer les travaux sur l'année 2020 afin de solliciter une demande de subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture de l'Oise. Les travaux programmés sont les suivants :

1) Réfection de la couverture en tuiles plates du chœur de l'église :

Coût des travaux :	27 764, 52€ HT
D.E.T.R 2020 :	11 105, 81€ (40%)
Autofinancement :	16 658, 71€ (60%)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la programmation de ses travaux
- **DECIDE** de solliciter la demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Oise pour les travaux
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière et à la réalisation des travaux.

Délibération n°56/2019 : Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise
Réfection de la couverture en tuiles plates sur le chœur de l'église

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de programmer les travaux sur l'année 2020 afin de solliciter une demande de subvention du Conseil Départemental de l'Oise.
Les travaux programmés sont les suivants :

1) Réfection de la couverture en tuiles plates du chœur de l'église :

Coût des travaux :	27 764, 52€ HT
C.D 2020 :	10 272, 88€ (37%)
Autofinancement :	17 491, 64€ (63%)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la programmation de ses travaux
- **DECIDE** de solliciter la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour les travaux
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière et à la réalisation des travaux.

Délibération n°57/2019 :

Objet : Demande de subvention par les Restos du Cœur

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par les Restos du Cœur.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DONNE un avis favorable** à la demande de subvention pour un montant de 100 euros.

Délibération n°58/2019 :

Objet : Demande de subvention de l'association Fil d'Ariane

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité, donne un avis favorable à la demande de subvention Fil d'Ariane pour un montant de 25 euros.

Délibération n°59/2019 :

Objet : Demande de subvention des Anciens combattants

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par les Anciens Combattants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer un montant de 100€ en subvention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Maire
Alain **ARNOLD**

ATTENTION – REPORT DE JOUR DE COLLECTE

La collecte des ordures ménagères se fera **le samedi 4 janvier 2020** à la place du mercredi 1^{er} janvier 2020.



LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE